

**SYPLO fonctions avancées**  
(outil de gestion du contingent préfectoral)

**Pour vous inscrire** : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant : [http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id\\_session=25238](http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=25238)  
**Aide sur l'inscription en ligne** [ici](#)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

**QUAND ?**

**17 mars 2022**

Date limite d'inscription :  
18 février 2022 (auprès du CVRH)

**OÙ ?**

**Cette formation se déroulera en distanciel  
depuis votre poste de travail**  
(via l'outil Classilio)

Organisée par le CVRH de PARIS

**Vos contacts à la DGALN**

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/PH1  
Chef(fe) de projet : Oussama BOUDINAR  
[oussama.boudinar@developpement-durable.gouv.fr](mailto:oussama.boudinar@developpement-durable.gouv.fr)

Pôle effectifs-développement des compétences  
Rémy BLANES – Responsable du pôle Développement  
des compétences  
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et  
formation

**Vos contacts au CVRH**

Chef(fe) de projet : Serge ANDRIAN  
courriel : [serge.andrian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:serge.andrian@developpement-durable.gouv.fr)

Adresse courriel d'unité :  
[inscription-formation-ifdc.cvrh-paris@developpement-durable.gouv.fr](mailto:inscription-formation-ifdc.cvrh-paris@developpement-durable.gouv.fr)

**Les objectifs de la formation**

- analyser et piloter le contingent préfectoral à travers l'utilisation de filtres personnalisés dans SYPLO
- définir les objectifs annuels de relogement des bailleurs
- résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE

**Le public concerné – les pré-requis**

**Utilisateurs locaux** : agents référents SYPLO sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DEETS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M).

**Utilisateurs régionaux et nationaux** : agents référents sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

**Pré-requis** :

- L'outil doit être utilisé de manière effective depuis au moins 1 an sur le territoire,
- Avoir une très bonne connaissance du fonctionnement de l'outil et être en poste depuis un certain temps,
- Avoir une **bonne connaissance des outils Excel/Calc** en traitement de données (opérations courantes, graphiques, filtres, tableaux croisés dynamiques).

## **CONTEXTE**

Le contingent réservé de l'État sur le parc locatif social est le principal outil à la disposition de l'État pour faire face à ses responsabilités en matière de logement des personnes défavorisées, notamment les ménages bénéficiaires du droit au logement opposable (DALO) ou les ménages hébergés en centre d'hébergement, remplissant les conditions pour accéder au logement autonome.

Le système SYPLO a pour objet d'outiller les services départementaux de l'État pour gérer et mobiliser le contingent préfectoral de l'État.

SYPLO permet un pilotage fin du contingent préfectoral mais pour que celui-ci soit optimum et fiable, il est nécessaire d'aller plus avant dans la formation sur certaines fonctionnalités de l'outil.

**Cette formation a donc pour objectif de former les référents sur la thématique du contingent préfectoral afin de les armer pour un meilleur pilotage du dispositif.**

**Le contenu de cette formation perfectionnement a été affiné et les thèmes suivants ont été retenus :**

- Analyser et piloter le contingent préfectoral au travers de la création de filtres
- Définir et paramétrer les objectifs annuels de relogement
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **Intervenants :**

La formation sera animée par l'équipe projet nationale d'assistance de SYPLO. Cette équipe se basera sur des méthodes actives en s'appuyant sur des cas pratiques (ateliers, exercices).

Un guide de formation sera distribué et projeté en séance accompagnée d'une fiche d'exercices guidés et individualisée.

SYPLO s'adapte à toutes les combinaisons de gestion possibles du contingent de l'État (déléguée directe/ flux-stock). La distinction déléguée-directe conditionne néanmoins l'utilisation de l'outil. Pour convenir à l'ensemble des utilisateurs, la formation sera présentée en gestion directe, car il s'agit du mode de gestion le plus complet.

### **1ère demi-journée 09h30-12h30:**

- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO :
  - présentation de la section "Exportation des données et restitutions géographiques",
  - créer des filtres pour répondre aux besoins d'analyse,
  - explorer les possibilités de traitement de la base de données,
  - exploiter les données par un traitement géographique,
  - illustration d'exploitations graphiques possibles.

### **2ème demi-journée 13h30-16h30:**

- Définir les objectifs annuels de relogement des bailleurs
  - définir le besoin et rappeler les documents de référence
  - présenter les méthodes de calcul des objectifs annuels,
  - paramétrer les objectifs de relogement des bailleurs dans l'outil ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE.